



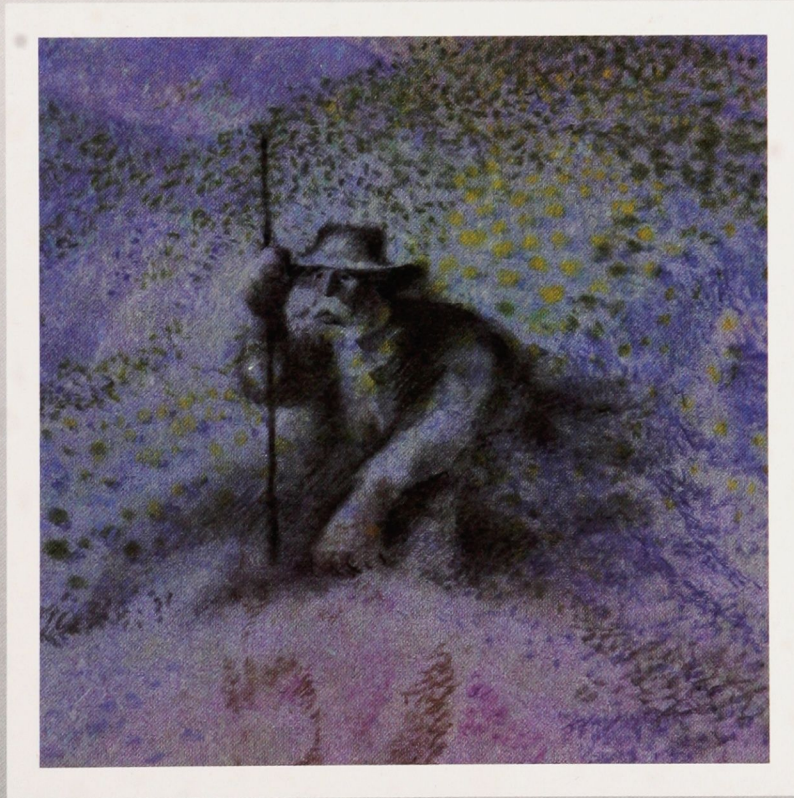
Environnement
Canada

Environment
Canada

E N V I R O N N E M E N T

à la une

volume 9, numéro 2, décembre 1989



30964-
v9n2-F

30964-
v9n2-E

Canada

Un mot de la rédaction

Comme le présent numéro d'*Environnement à la une* a été préparé en plein cœur de l'été, il renferme un article sur l'un des plus beaux endroits à visiter au Canada en cette saison : les parcs nationaux. Cet article touche toutefois une facette des parcs qui demeure cachée au visiteur habituel, celle du braconnage.

Il est bien défendu d'y chasser, mais cela n'empêche pas certains individus de considérer nos parcs nationaux comme une réserve de viande et de trophées. Grâce au projet de loi C-30 modifiant la Loi sur les parcs nationaux adopté l'année dernière, le Service canadien des parcs s'est vu conférer des pouvoirs plus étendus pour réprimer le braconnage. Nous examinerons donc les efforts mis en œuvre pour mettre fin à ce fléau.

Outre les parcs nationaux, les Canadiens aiment bien, pendant l'été, visiter les trois principales foires organisées au pays, notamment l'Exposition nationale canadienne de Toronto. Depuis cinq ans, le gouvernement fédéral y aménage un stand baptisé *Bravo Canada!* Cette année, le thème choisi était l'environnement.

Comme le faisait remarquer un organisateur, le stand a été très fréquenté, même si une foire estivale n'est pas nécessairement l'endroit rêvé pour parler d'écologie à des personnes qui sont venues s'amuser et se gaver de glaces ou de barbe à papa. Au lieu de sermonner les gens, on leur montrait comment ils pouvaient contribuer personnellement à l'environnement. Le stand, maintenant démantelé, a été retourné à Ottawa, mais certaines de ses composantes feront le tour des autres villes et des foires régionales au printemps. Nous avons préparé un article sur ce sujet.

Les personnes chargées de *Bravo Canada!* avaient frappé dans le mille. En effet, l'environnement est aux prises avec des problèmes tellement énormes et répandus que seul un effort concerté du grand public, des entreprises, des municipalités et des organisations nous permettra d'en venir à bout. En décernant, à compter de cette année, des prix d'excellence environnementale, Environnement Canada souhaite justement récompenser ce type d'action individuelle.

Il y a en tout six prix : le prix d'excellence à un organisme sans but lucratif; le prix d'initiative environnementale à une entreprise; le prix d'initiative environnementale à une municipalité; le prix d'excellence en communications environnementales; le prix pour l'ensemble de l'œuvre écologique; et, pour les jeunes, le prix d'excellence pour un projet à thème environnemental soumis dans une expo-science. Le présent numéro d'*Environnement à la une* vous présente les lauréats de 1989.

La cause environnementale peut compter sur l'un de ses plus farouches champions en la personne de Frédéric Back, naturaliste, artiste et auteur du superbe film d'animation *L'homme qui plantait des arbres*, couronné par un oscar. M. Back perçoit son œuvre d'une façon très rafraîchissante et réaliste. Il se considère essentiellement comme un « animaliste », plutôt qu'un humaniste. Et l'un de ses objectifs consiste à démontrer que « l'on peut faire des choses intéressantes, et d'une certaine portée, tout en étant quelqu'un de très ordinaire ». Frédéric Back travaille actuellement sur un autre film, inspiré cette fois du livre *Des animaux malades de l'homme?* de l'écologiste-écrivain Claude Villeneuve. Nous avons l'honneur de vous communiquer l'interview exclusive accordée par M. Back, et de vous présenter le livre qui a inspiré son œuvre actuellement en chantier.

En dernier lieu, une clarification. Dans le numéro de l'été dernier d'*Environnement à la une*, paraissait un jeu-concours sur l'écologie. Nous avons toutefois reçu un mot de Greenpeace qui affirme que le sujet n'a pas été traité de façon exhaustive.

À la question 8, on pouvait lire : « Les dioxines et les furannes sont des sous-produits chimiques créés a) lors de la fabrication de certains herbicides. b) lors de l'incinération des déchets. c) lors de la combustion du bois. d) lors de toutes ces opérations. Nous avons donné d) comme la réponse exacte.

Greenpeace fait remarquer que nous avons omis une source importante de dioxines et de furannes : les usines de pâtes et papiers. Gordon Perks, le militant de Greenpeace dans le domaine des pâtes et papiers, nous a fait part de la communication suivante : « Depuis quelque temps déjà, il est reconnu que la fabrication de la pâte à papier à forte luminosité (où le chlore est utilisé comme agent de blanchiment) produit des dioxines et des furannes. » M. Perks nous a également blâmés pour avoir mentionné la combustion du bois comme source de dioxines et de furannes, alors qu'il n'en résulte que peu ou pas de dioxines.

Le procédé de blanchiment employé par les usines de pâtes et papiers, il est vrai, constitue une source importante de dioxines et de furannes, certainement plus grande que la combustion du bois. Notre jeu-concours aurait dû inclure tous les deux. Nous nous excusons de cette omission, et nous remercions Greenpeace de nous avoir écrit.

Jamie Findlay

Pensez à recycler!



Think Recycling!

Table des matières

Bureaux d'information régionaux

Atlantique :

Wayne Eliuk
 Direction des communications
 Environnement Canada
 45, Alderney Drive
 Dartmouth (N.-É.)
 B2Y 2N6
 (902) 426-1930

Québec :

Clément Dugas
 Direction des communications
 Environnement Canada
 3, rue Buade
 C.P. 6060
 Québec (Québec)
 G1R 4V7
 (418) 648-7204

Ontario :

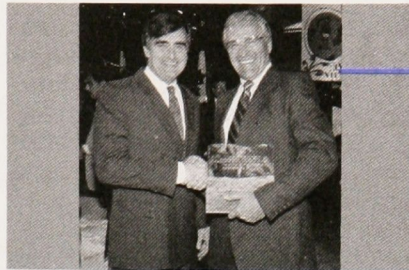
Brenda O'Connor
 Direction des communications
 Environnement Canada
 25, avenue St. Clair est
 Toronto (Ontario)
 M4T 1M2
 (416) 973-1093

Ouest et Nord :

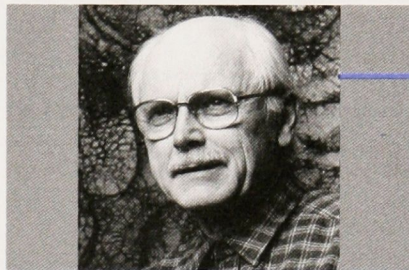
Garth Norris
 Direction des communications
 Environnement Canada
 2^e étage, Twin Atria 2
 4999-98 Avenue
 Edmonton (Alberta)
 T6B 2X3
 (403) 468-8074

Pacifique et Yukon :

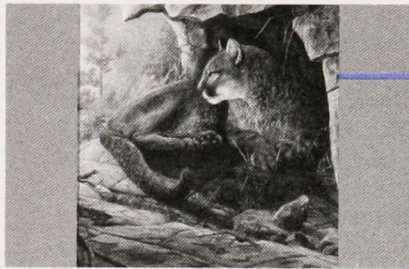
Sheila Ritchie
 Direction des communications
 Environnement Canada
 3^e étage
 Kipilano 100 - Park Royal South
 West Vancouver (C.-B.)
 V7T 1A2
 (604) 666-5902



En bref 2
 Des lauriers verts : les prix
 d'excellence environnementale 4



Bravo Canada! 6
 Frédéric Back : l'homme qui dessine
 en vue d'un monde meilleur 8



Des chasseurs sans scrupules 13
 Publications 16

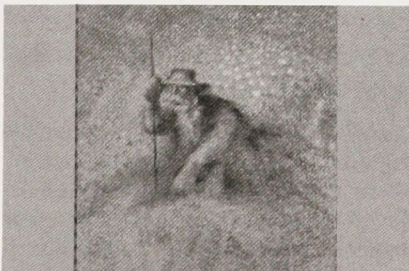


Photo de la couverture : illustration
 de Frédéric Back, L'homme qui plantait
 des arbres.

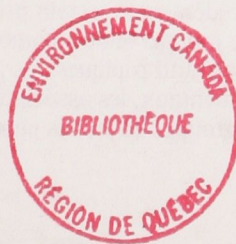
Environnement à la une

Environnement Canada a été créé par le
 Parlement du Canada en 1971. Le Service
 de l'environnement atmosphérique, Con-
 servation et Protection et le Service cana-
 dien des parcs du ministère œuvrent pour
 préserver et rehausser la qualité de l'en-
 vironnement canadien.

Environnement à la une publie divers
 articles sur des sujets liés aux réalisations
 d'Environnement Canada en matière de
 sauvegarde de notre environnement et de
 notre patrimoine.

Tous les articles peuvent être reproduits
 à condition d'en indiquer la source.

Pour tout renseignement ou commen-
 taire, veuillez écrire au rédacteur en chef,
Environnement à la une, Direction générale
 des communications, Environnement
 Canada, Hull (Québec) K1A 0H3.



La télédétection contre la pollution du Saint-Laurent

De concert avec les autorités responsables du plan d'action pour le Saint-Laurent, les ministères fédéraux de l'Environnement et de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont ratifié un accord de coopération sur le recours à la télédétection pour découvrir les sources de pollution du fleuve Saint-Laurent.

La télédétection consiste à observer la terre au moyen d'instruments spéciaux installés à bord d'avions ou de satellites. Dans ce cas, les techniques utilisées permettront d'établir les sources de pollution industrielle, d'illustrer la dispersion des sédiments en suspension, de déterminer le mode d'utilisation des secteurs riverains et de cartographier les zones humides, plus particulièrement la répartition de la flore aquatique.

L'harmonisation des efforts fédéraux-provinciaux pour l'assainissement du Saint-Laurent

Le gouvernement fédéral et le Québec ont signé, en juin dernier, une entente visant à coordonner leurs activités respectives de dépollution du fleuve Saint-Laurent.

En vertu de cette entente quadriennale, qui couvre tous les volets du plan d'action Saint-Laurent annoncé par le gouvernement fédéral en juin 1988, les deux gouvernements se donnent comme objectif d'assainir, de protéger et de restaurer le fleuve Saint-Laurent, ainsi que de mettre au point des techniques environnementales.

Par la même occasion, les ministres fédéral et québécois de l'Environnement ont publié une liste de 50 usines situées le long du Saint-Laurent qui seront la cible prioritaire des mesures antipollution adoptées par les deux gouvernements au cours des prochaines années. Cette liste comprend des entreprises papetières, métallurgiques, chimiques, pétrolières et minières, ainsi que des manufactures de produits de finition.

Une équipe spéciale, formée d'une trentaine de spécialistes fédéraux et provinciaux de la lutte contre la pollution industrielle, travaillera de concert avec les usines qui figurent sur cette liste. Les membres de cette équipe verront à la réalisation du principal objectif fixé par le plan d'action du Saint-Laurent : réduire de 90 p. 100, d'ici l'année 1993, les déchets liquides toxiques rejetés dans le fleuve par les 50 principaux pollueurs industriels.

La réglementation fédérale pour l'élimination du plomb de l'essence

Le gouvernement fédéral a annoncé, en juillet dernier, une nouvelle réglementation visant à éliminer le plomb de l'essence d'ici le 1^{er} décembre 1990.

En vertu du nouveau règlement, aucune quantité de plomb ne sera autorisée dans l'essence, sauf fort peu d'exceptions touchant l'équipement commercial, agricole ou maritime dont le moteur nécessite une quantité minimale de plomb pour ne pas tomber en panne prématurément. Dans ce cas, la teneur en plomb maximale sera fixée à 26 milligrammes par litre. À l'heure actuelle, la teneur en plomb de l'essence vendue au Canada se chiffre à 290 mg/l.

Qu'est-ce que les « partenaires de l'environnement » ?

On a annoncé, en juin dernier, les modalités du programme des « partenaires de l'environnement », auquel le gouvernement fédéral affectera 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Dans le domaine environnemental, il s'agit du premier programme fondé sur un partenariat à part égale entre le gouvernement fédéral et le secteur privé.

Les groupements communautaires, les clubs philanthropiques, les groupes environnementaux, les associations scolaires et les groupes de jeunes peuvent demander

à Environnement Canada de fournir jusqu'à 200 000 dollars en fonds de contrepartie pour des projets communautaires d'assainissement et de remise en état de l'environnement.

La réglementation plus stricte du transport des déchets dangereux

Le gouvernement fédéral a modifié le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses, en vue de consolider les dispositions relatives au transport des déchets dangereux. Entrées en vigueur le 1^{er} juin dernier, ces modifications étendent la portée de la réglementation en place et prévoient un meilleur système de contrôle quant au déplacement des déchets dangereux au pays et à l'étranger.

Les nouvelles dispositions :

- assujettissent les produits destinés au recyclage à la réglementation sur les déchets dangereux;
- établissent un système uniforme de manifestes;
- raffermissent les exigences de notification pour les envois internationaux;
- exigent un préavis de trente jours pour le transport interprovincial de BPC.

La délivrance du permis pour le barrage Rafferty-Alameda

Environnement Canada a délivré le permis de construction du barrage Rafferty-Alameda assorti toutefois de 22 conditions strictes visant à atténuer les conséquences environnementales des travaux.

Entre autres, les promoteurs devront remplir les conditions suivantes :

- ne causer aucune perte nette d'habitat pour la population de sauvagine en Saskatchewan;
- compenser entièrement, par l'aménagement de nouveaux habitats et l'élaboration d'un plan de gestion des pêches,

toutes pertes occasionnées à l'habitat fluvial du poisson en Saskatchewan;

- respecter les objectifs de qualité des eaux que doivent fixer, d'ici avril 1991, les gouvernements touchés, au Canada et aux États-Unis;
- remplacer les quelque 1 700 hectares de pâturages publics sous responsabilité fédérale qui seront inondés;
- atténuer totalement l'incidence exercée sur les espèces menacées (la buse rouilleuse et le bruant de Baird);
- éliminer autant que possible les incidences sur sept variétés de plantes considérées comme rares au Canada;
- interdire le pompage direct ou indirect des eaux souterraines et le drainage des terres humides pour remplir les réservoirs.

Le permis est assujéti à l'approbation, par le gouvernement fédéral, de plusieurs plans d'atténuation. Environnement Canada tiendra des consultations publiques à ce sujet.

Les règlements sur les incinérateurs mobiles de BPC

Environnement Canada a annoncé la nouvelle réglementation fédérale sur l'exploitation, dans les installations fédérales, d'incinérateurs et de dispositifs de traitement chimique conçus pour détruire les déchets contaminés aux BPC.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement confère au gouvernement fédéral le pouvoir d'établir des normes de rendement pour ces incinérateurs et dispositifs. Les nouveaux règlements prévoient des normes sévères pour les émissions atmosphériques de gaz chlorhydriques, de BPC, de dioxines, de furannes et de particules, et pour les effluents liquides et solides rejetés par ces appareils.

Deux incinérateurs mobiles serviront à détruire les BPC des installations fédérales. Un premier incinérateur sera situé à Goose Bay, au Labrador; l'emplacement du second n'a pas encore été déterminé.

Le cinquième timbre annuel pour la conservation des habitats fauniques



Canadian Wildlife Habitat Conservation Stamp 1989 Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada

C'est une œuvre du célèbre peintre animalier canadien Jean-Luc Grondin, illustrant des oies blanches au nid, qui figure sur le cinquième timbre annuel pour la conservation des habitats fauniques. Ce timbre fait partie du permis fédéral de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier, mais les collectionneurs peuvent également s'en procurer sous forme de livret-souvenir en s'adressant aux services philatéliques de Postes Canada.

Les profits tirés de la vente des timbres et des lithographies à tirage limité seront versés à Habitat faunique Canada, une fondation indépendante sans but lucratif qui peut ainsi financer, partout au Canada,

divers projets de conservation, de restauration et d'amélioration des habitats fauniques.

Depuis sa création en 1984, Habitat faunique Canada a consacré au-delà de 15 millions de dollars à plus de 130 projets, dont la majorité est axée sur la protection des zones humides et de la sauvagine.



Des lauriers verts : les prix d'excellence environnementale

Un écologiste respecté, une municipalité pionnière et deux étudiants de 8^e année bien terre à terre sont parmi les lauréats des premiers prix d'excellence environnementale.

Les prix, offerts pour la première fois cette année, soulignent la contribution remarquable de Canadiens à la cause de l'environnement. Ils comprennent six catégories : prix d'excellence attribué à un organisme à but non lucratif, prix d'initiative environnementale accordé à une personne morale, prix d'initiative environnementale décerné à une municipalité, prix d'excellence en communications environnementales, prix pour l'ensemble de l'œuvre écologique et, pour les jeunes, prix d'excellence pour un projet environnemental d'expo-science. Les récipiendaires des cinq premières catégories ont été choisis par un comité indépendant d'environnementalistes, d'universitaires et de représentants du milieu des affaires. Le prix d'expo-science a été décerné conjointement par Environnement Canada et la Fondation des jeunes naturalistes. La remise des prix a eu lieu le 4 juin, jour d'ouverture de la Semaine nationale de l'environnement.

Parmi les lauréats, on remarquait quelques piliers du mouvement environnemental. Le Fonds mondial pour la nature Canada (FMN), un des groupes de conservation les plus vigoureux et les mieux connus au Canada, a mérité le prix d'initiative environnementale attribué à un organisme à but non lucratif. L'année dernière seulement, le FMN a appuyé quelque 191 projets au Canada et 18 projets à l'échelle internationale. Les activités de cet organisme vont du sauvetage des espèces menacées à l'éducation et aux publications



Le ministre Lucien Bouchard remet un prix d'excellence environnementale à Arthur Meyer, président de la Mohawk Oil, et . . .

sur l'environnement. Le financement provient de dons et de projets collectifs avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Les dons de particuliers, la plus importante source de financement, comptent pour 30 p. 100 du budget et sont entièrement affectés aux projets du FMN. Parmi les plus récents projets de l'organisme, il faut mentionner la création du Fonds de toxicologie de la faune et du Fonds pour le rétablissement des espèces menacées. Le premier a appuyé la recherche sur la protection de la faune du Canada contre les produits chimiques toxiques, tandis que le deuxième, conduit en collaboration avec Environnement Canada, a permis de retirer le pélican blanc et le bison des bois de la liste des espèces menacées.

Le lauréat du prix pour l'ensemble de l'œuvre écologique est Pierre Dansereau, âgé de soixante dix-sept ans, pionnier de l'écologie et professeur honoraire à l'Université du Québec à Montréal.

*Le lauréat du prix pour l'ensemble
de l'œuvre écologique est
Pierre Dansereau.*

M. Dansereau est devenu écologiste il y a plus de cinquante ans, alors que l'écologie était encore une discipline dans l'enfance. Au cours des ans, il s'est taillé une réputation internationale en écologie humaine, en botanique et en biogéographie. Il a aussi été un des fondateurs de Jeunesse Canada Monde et a participé au programme Jeunesse Katimavik. Il a reçu onze doctorats honorifiques ainsi que d'autres honneurs de pays aussi éloignés que le Brésil et la



C'est à Kitchener, en 1983, que l'on a vu pour la première fois en bordure des trottoirs la fameuse « boîte bleue ».

Nouvelle-Zélande, en plus d'avoir été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada en 1969.

Un autre pionnier dans le domaine de l'environnement est la ville de Kitchener, qui a mérité le prix d'initiative environnementale décerné à une municipalité. C'est à Kitchener, en 1983, que l'on a vu pour la première fois en bordure des trottoirs la fameuse « boîte bleue », ce contenant de plastique dans lequel les gens conscientisés déposent bouteilles, boîtes de conserve et

journaux pour la récupération. L'idée a fait son chemin dans tout l'Ontario, où l'on compte aujourd'hui plus de un million de boîtes bleues en usage. La Mohawk Oil Co. Ltd., de Burnaby, en Colombie-Britannique, a reçu le prix d'initiative environnementale accordé à une personne morale, en reconnaissance de son programme de recyclage des huiles usées. La Mohawk Oil recueille l'huile usée dans l'ensemble de la province et la transporte à l'usine de recyclage qu'elle a mise sur pied, initiative qui lui permet de tirer profit d'une situation qui, autrement, représenterait un danger pour l'environnement. Son usine de distillation et de traitement des huiles usées à North Vancouver a suscité un intérêt international.

Le prix d'excellence en communications environnementales a été décerné à Annabel Slaight, présidente de la Fondation des jeunes naturalistes, pour souligner son

mérite d'avoir rapproché les enfants de la nature. Cet organisme de Toronto publie deux revues pour enfants de calibre international : *Hibou* et *Coulicou*. M^{me} Slaight a aussi contribué au lancement de *Télé Hibou*, une série télévisée sur la science et la nature qui a été vendue dans plusieurs pays et a gagné plusieurs prix. M^{me} Slaight est en outre membre du comité consultatif de l'éducation du FMN et ex-présidente du comité de l'éducation de la Metro Toronto Zoological Society.

Enfin, et non les moindres, Heather Meredith et Melissa Thompson, deux étudiantes de 8^e année à l'école Queenston Drive de Mississauga, en Ontario, ont reçu un prix d'excellence environnementale pour leur projet scientifique intitulé « Compost — the King of Rot and Roll ». Il s'agissait d'expériences visant à montrer comment se forme le compost, ainsi qu'à promouvoir ce moyen d'élimination des déchets comme solution de rechange à l'enfouissement.

Dans un discours qu'il a prononcé peu de temps après la remise des prix, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a insisté sur la détermination et l'engagement qui unissent les Canadiens face aux graves problèmes de l'environnement.

« Peu importe le problème ou la région, de dire le ministre, les gens nous ont clairement fait savoir que la protection de l'environnement est une dimension importante de leur vision du pays et de leur vie. » L'unité des Canadiens et leur sensibilisation à cette cause sont illustrées d'une façon mémorable par cet échantillon de la population — jeunes et moins jeunes, individus et organisations — qui a reçu un prix d'excellence environnementale. ■



... à Pierre Dansereau, un écologiste de renommée internationale.



Bravo Canada!

Un cri de ralliement pour l'environnement

Malgré la sévère concurrence des attractions voisines – la Forêt fantastique du Poulet frit à la Kentucky, le centre d'artisanat et le zoo pour enfants –, le stand mis sur pied par le gouvernement fédéral cet été à l'Exposition nationale canadienne, à Toronto, a été très fréquenté par les visiteurs.

De toute évidence, une foire estivale n'est pas le meilleur endroit pour diffuser un message sérieux. De dire Branth Buckwell, chef de la promotion au Programme des expositions canadiennes : « Voyez l'atmosphère qui règne ici. Vous pouvez retenir l'attention des visiteurs pendant vingt minutes tout au plus. Les gens viennent pour s'amuser, et nous avons donc dû donner à l'exposition un ton assez léger pour les inciter à s'arrêter un peu. » Comme en témoignent les commentaires relevés dans le livre des visiteurs (« fascinant », « j'ai adoré », « stimulant »), les organisateurs peuvent crier victoire.

Depuis 1985, le Programme des expositions canadiennes – relevant du Secrétariat d'État – aménage un stand aux trois grandes foires estivales du pays, soit l'Exposition nationale canadienne à Toronto, l'Exposition nationale du Pacifique à Vancouver et Expo-Québec à Québec. Toujours axés sur les réalisations des Canadiens, ces stands sont baptisés *Bravo Canada!* Cette année, pour respecter cette orientation tout en sensibilisant le public à l'état de l'environnement et à la nécessité d'agir dans ce domaine, les organisateurs ont décidé d'accorder une large place aux contributions individuelles des citoyens canadiens à la cause environnementale.

« Le thème du stand est : Prenez vous-mêmes les choses en main!, souligne M. Buckwell. Considérez le cas de Leone Pippard qui, lors d'une excursion de camping en 1972, avait vu un béluga

échoué sur la rive du Saint-Laurent. On lui a expliqué que les eaux étaient tellement polluées que les cétacés en mouraient. Elle s'est donc dit qu'elle devait absolument faire quelque chose personnellement. C'est ainsi qu'un individu, seul, a agi et a fait bouger les choses. »

Le succès d'une telle exposition est directement fonction du degré de participation des visiteurs, et sous cet aspect *Bravo Canada!* n'était pas en reste. Dès leur arrivée, les visiteurs recevaient un bref « éco-questionnaire » comportant quatre questions dont on pouvait trouver les réponses en faisant attentivement le tour du stand. (Une fois remplis, les questionnaires servaient au tirage d'un canot de cèdre.) Il faut dire que la matière était abondante, puisque le stand comprenait sept sections – l'atmosphère en évolution, les pluies acides, les sols, les eaux, les déchets, l'habitat faunique et « voir la forêt plutôt que les arbres » –, chacune dotée de ses propres spécimens, exposés visuels et jeux interactifs.

Les enfants, tout particulièrement, en avaient plein la vue et plein les mains. Ils pouvaient prendre part à divers jeux et admirer le gros ballon-météo suspendu dans la section de l'atmosphère en évolution, ou encore regarder avec fascination un réservoir rempli de grosses sangsues qui, selon le texte explicatif, permettaient au Centre canadien des eaux intérieures de détecter la présence de chlorophénols dans le fleuve Fraser, en Colombie-Britannique. Plus loin, dans la section des pluies acides, trois aquariums illustraient, par étapes, la mort d'un lac acidifié. La section des sols avait comme vedettes une colonie de vers et une colonie de fourmis. Bien entendu, comme dans tout stand digne de ce nom aujourd'hui, l'informatique était au rendez-vous sous forme de jeux et de vidéos.

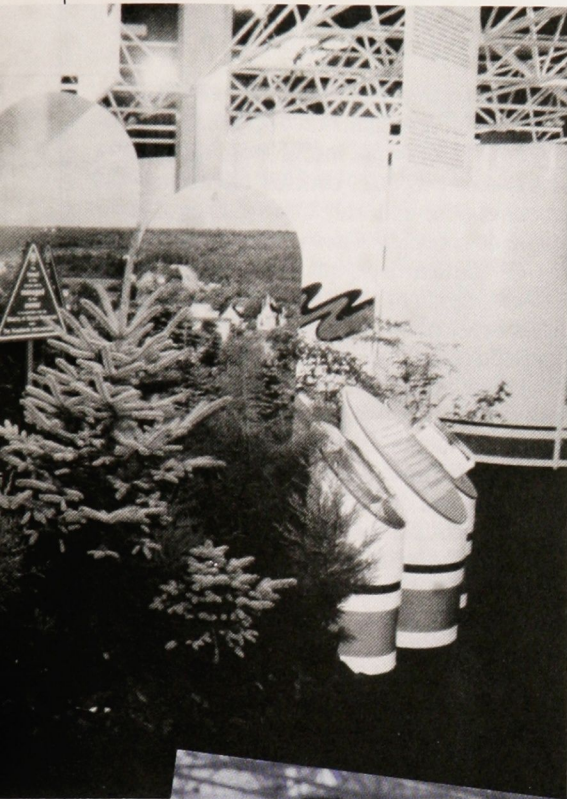
Le stand se distinguait tout particulièrement par l'accent mis sur l'action individuelle. Tout le monde, disait-on clairement, est en mesure de contribuer à sauvegarder l'environnement. Ainsi, les visiteurs pouvaient consulter un ordinateur afin d'obtenir une liste de substituts inoffensifs aux produits domestiques dangereux : poudre à



L'exposition Bravo Canada!, à Vancouver.

« Cette histoire vous touche, lui ai-je affirmé, parfait! Pourquoi ne vous engagez-vous pas personnellement? »

pâte au lieu de nettoyeur à four; copeaux de cèdre au lieu de boules à mite; vinaigre blanc au lieu d'assouplisseur à tissu. Ailleurs, le « jeu du recyclage » donnait aux participants l'occasion de trier les articles recyclables d'un sac de déchets.



Ça et là, le stand présentait les réalisations de « citoyens verts ». Roberta Bruce, qui milite activement au sein des mouvements communautaires et environnementaux de la Nouvelle-Écosse, a bien résumé l'orientation globale de l'exposition : « On ne peut s'attendre que le gouvernement fera tout pour protéger notre collectivité; les citoyens doivent prendre leurs responsabilités. »

Malgré la grande diversité des questions abordées, le stand ne faisait qu'effleurer la pointe de l'iceberg. Les personnes qui désiraient plus de renseignements sur les groupes écologiques ou sur un problème en particulier pouvaient interroger une base de données.

M. Buckwell affirme n'avoir reçu qu'un seul commentaire négatif, de la part d'une dame qui lui a dit : « C'est une bien belle exposition, qui a de toute évidence coûté

très cher, mais que faites-vous au sujet de tous ces camions qui crachent leur épaisse fumée? Pourquoi ne consacrez-vous pas votre argent à combattre cette pollution? » Je lui ai dit qu'elle soulevait là un point très intéressant, et l'ai amenée à lire le court exposé concernant Leone Pippard. « Cette histoire vous touche, lui ai-je affirmé, parfait! Pourquoi ne vous engagez-vous pas personnellement? » C'est là l'objectif même du stand, faire en sorte que les visiteurs se disent : « Eh! bien, si d'autres personnes ont jugé bon de mettre elles-mêmes la main à la pâte, pourquoi pas moi? »

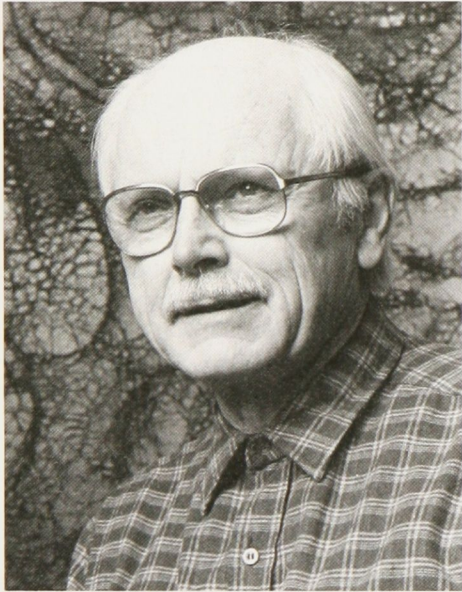
La plupart des visiteurs en sortaient enthousiasmés. Ainsi, une femme a indiqué que le gouvernement avait trouvé une excellente façon de dépenser l'argent des contribuables. Un homme accompagné de plusieurs enfants a fait remarquer que l'éco-questionnaire était une idée brillante : « Quand les enfants ont compris qu'ils pouvaient y trouver toutes les réponses, ils se sont réellement mis à l'œuvre. »

Ce projet n'est pas disparu avec la belle saison. À la fermeture des expositions, les organisateurs ont ramené le stand à Ottawa et en ont retenu les éléments les plus intéressants pour composer trois stands ambulants, qui seront installés sur camion-remorque pour faire, au printemps prochain, la tournée des foires locales et régionales du Canada.

Tout comme les visiteurs, les organisateurs ont trouvé l'expérience très enrichissante. Laissons le mot de la fin à Ingrid Kadoke, coordonnatrice du stand à l'Exposition nationale du Pacifique : « Un homme est venu me voir pour en savoir plus long sur la couche d'ozone et l'effet de serre. Après m'avoir écoutée lui dire tout ce que je savais sur le sujet, il s'est exclamé : " Enfin, j'en connais assez pour pouvoir répondre aux questions de mes enfants. " Un commentaire comme celui-là nous confirme que les gens commencent réellement à s'intéresser de près aux problèmes de l'environnement. Ça nous permet d'espérer en l'avenir. » ■



Frédéric Back : l'homme qui dessine en vue d'un monde meilleur



Frédéric Back

La communauté cinématographique qualifie ses films d'animation de chefs-d'œuvre. Les groupes écologiques voudraient en faire un gourou, un symbole de la lutte pour la protection de l'environnement.

Frédéric Back, puisqu'il s'agit de ce cinéaste qui a triomphé sur la scène internationale avec *L'homme qui plantait des arbres* et *Crac*, pourrait, à l'âge de la retraite, se reposer sur ses lauriers ou se draper dans sa célébrité. Cette tentation ne l'effleure même pas. Au lieu de s'enorgueillir de sa renommée, il ne vise qu'à mieux servir et à transmettre des messages pour le mieux-être des générations actuelles et futures.

Cet humaniste refuse la vie facile. Écologiste bien avant l'avènement du mot, révolté pacifiste et poète aux doigts de fée, Frédéric Back entreprend la réalisation d'un nouveau film. Un film sur le fleuve Saint-Laurent qui se veut une œuvre d'émerveillement : une histoire réelle sur la richesse passée de ce grand cours d'eau, sur sa détérioration et son potentiel régénérateur. Un film pour émouvoir, pour mobiliser en vue d'éviter l'irréversible.

« Pour mener une révolte intéressante, estime-t-il, il faut une modification progressive de la mentalité des gens : les amener à découvrir ce qu'ils refusent de voir. »

Dans son minuscule atelier de Radio-Canada à Montréal, Frédéric Back a accordé une interview exclusive à *Environnement à la une* pour parler de sa vie, de ses engagements, de ses projets, de ses craintes et de ses espoirs. Il offre le meilleur fauteuil à l'intervieweuse. Lui préfère s'asseoir sur sa petite chaise droite de dessinateur. Il s'en excuse presque, disant y être habitué, car s'est ainsi qu'il travaille des heures durant.

La voix feutrée, les gestes réservés, il canalise ses énergies dans un vocabulaire coloré, direct, voire incisif, pour déplorer les crimes perpétrés contre l'environnement et pour exhorter à une plus grande prise de conscience des gestes posés.

Ce grand artiste, qui a mérité deux oscars, ne cache pas sa fierté du succès remporté : non pas à cause de la gloire, mais en raison de l'influence de son œuvre.

D'une humilité désarmante, il avoue à mi-voix que ce serait difficile d'arrêter. « À cause du succès de *Crac* et de *L'homme qui plantait des arbres*, mes autres films, qui traitent aussi de l'environnement, sont remis en circulation. Malheureusement, ils demeurent d'actualité. La situation, depuis ce temps-là, ne s'est guère améliorée. Je constate que ces messages finissent par porter. Et, c'est ce qui compte : ils servent de déclencheur. Alors, c'est difficile de dire j'ai fait mon boulot, c'est à vous d'assurer la continuité. »



D'autant plus difficile que la relève en animation n'existe pas. Cette technique, par coups de crayons de style impressionniste, Frédéric Back la privilégie. Elle se démarque des autres et rejoint mieux le monde intérieur du spectateur.

Sa passion pour le dessin et la nature remonte à sa tendre enfance. Frédéric Back est né à Sarrebruck, le 8 avril 1924. Son père était musicien, amateur d'histoire politique et d'évolution des technologies. Sa mère, aux origines paysannes et pauvres, lui a inculqué des goûts de vie simple et enseigné le travail humble et dur des paysans.

À l'école, raconte-t-il, ses cahiers étaient plus couverts de dessins que d'écriture, surtout de dessins d'oiseaux et d'animaux. (Plus tard, l'histoire se répétera. Quatre années après son arrivée au Canada, en 1952, dès l'avènement de la télévision, il devient lettré au bureau des titres de Radio-Canada, à Montréal. Comme dans ses travaux d'écolier, il dessine. . . La situation tourne à son avantage : on reconnaît son talent et, finalement, on lui offre un poste de dessinateur.) Frédéric Back a également étudié la musique au conservatoire de Strasbourg. Mais le dessin l'a emporté : « Je trouvais le dessin fantastique. Il permettait de communiquer des idées directement à un public et prenait moins de temps à produire des résultats qui plaisaient aux autres qu'en s'escrimant à jouer un instrument de musique. »

Les vacances estivales de sa jeunesse le ramènent chez ses tantes à la campagne où il soigne les animaux. . . parfois à sa manière. Il se préoccupe tellement de leur bonheur qu'en plus de les nourrir et de bien nettoyer les auges, il ouvre les portes pour leur accorder un peu de liberté!

La violence exercée contre les animaux le scandalisait déjà. À cette époque, très peu de camions circulaient et les chevaux étaient le moyen habituel de transport.



« Les charges étaient souvent trop lourdes, et j'engueulais les charretiers qui fouettaient leurs chevaux tombés sous le poids. Je sentais beaucoup d'injustice vis-à-vis des animaux. D'ailleurs, poursuit-il, ça continue encore de nos jours. Dans les encans ou dans les abattoirs, la souffrance infligée aux animaux est quelque chose d'abominable! »

Par la suite, le jeune homme va étudier le dessin à Rennes, puis à Paris. Le célèbre peintre, Mathurin Méheut, lui fait découvrir la vie sous-marine. « C'était bien avant Jacques Cousteau, rappelle Frédéric Back. Les œuvres de Méheut ont été pour moi une révélation. »

Dans le cadre de son enseignement, le maître Méheut propose aussi des thèmes à étudier sur le terrain. « Je choisisais celui des animaux et de la violence. J'allais dessiner dans un abattoir dont un de mes amis vétérinaire était directeur. Je reproduisais les techniques d'abattage des animaux. Je

me battais aussi avec les bouchers. C'était atroce la façon dont ils traitaient ces pauvres bêtes. »

Le sentiment de révolte qui a marqué sa jeunesse demeure. Plutôt que destructeur, ce sentiment devient source de création. Ce révolté pacifiste rejette la violence comme facteur de solution. Pour mener une révolte intéressante, estime-t-il, il faut une modification progressive de la mentalité des gens : les amener à découvrir ce qu'ils refusent de voir.

À son avis, cette révolution ne peut se faire individuellement; elle exige l'action concertée de plusieurs groupes afin de sensibiliser les gens et de les inciter à s'engager et à devenir eux-mêmes acteurs. Cette conviction profonde l'a poussé à réaliser un film inspiré du récit de Jean Giono : *L'homme qui plantait des arbres*. « Giono



ne parle ni d'écologie ni de charité. Il amène les gens à découvrir leur potentiel, à agir positivement. »

Pas surprenant que Giono l'ait touché à ce point. Il rejoint sa propre philosophie. Un appel téléphonique, qui survient en cours d'entrevue, le confirme. À l'autre bout du fil, on semble vouloir flatter Frédéric Back. Ce dernier refuse de jouer au gourou. Il dirige plutôt l'interlocuteur vers des personnes engagées dans des actions concrètes, des personnes dont l'exemple peut inspirer des gestes semblables.

Pourtant, le cinéaste participe aussi à de nombreuses activités bénévoles. Mais il ne mentionne certains engagements qu'avec hésitation, jamais à la première personne, en prenant soin de les insérer dans l'action de groupes. Au début des années 1970, par exemple, il faisait partie de la Société pour vaincre la pollution. « À ce moment-

Pourquoi donc avoir préféré le Saint-Laurent? Parce qu'en plus d'être une préoccupation depuis le début des années 1970, il touche les Québécois, les Canadiens et les Nord-Américains.

là, relate-t-il, les gens rigolaient quand on leur parlait de pollution. Seules quelques associations de pêcheurs et de chasseurs étaient un peu conscientes de la dégradation du milieu. »

Vers cette époque, Frédéric Back découvre le texte de Jean Giono racontant l'histoire d'un homme qui reconstruit une forêt

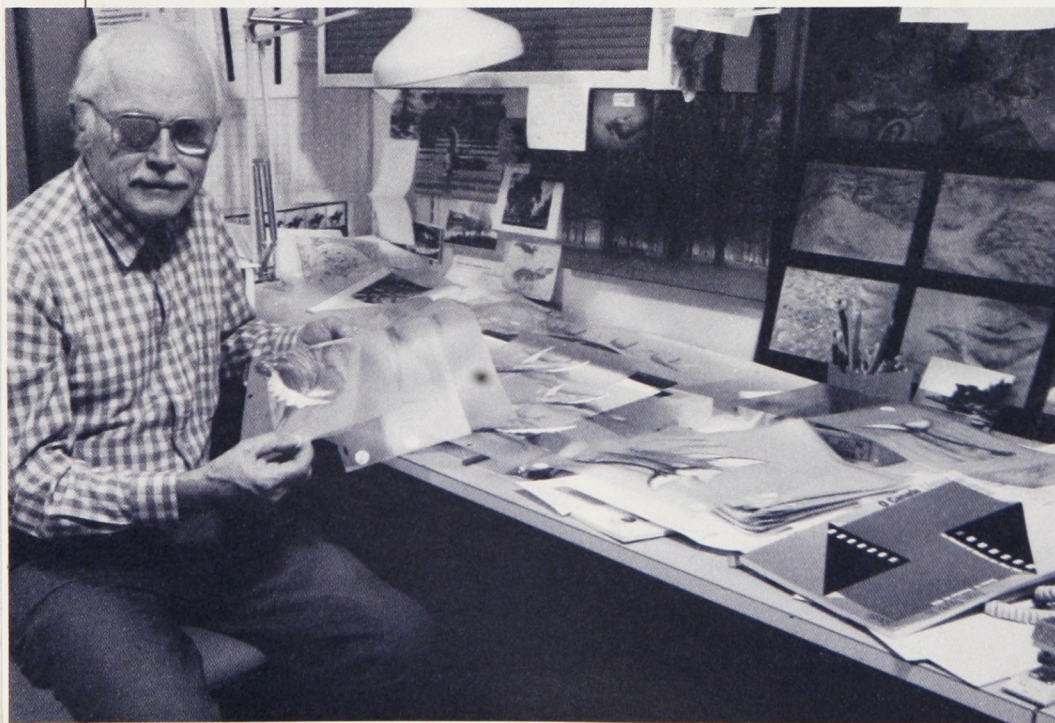
et redonne vie à toute une région autrefois désolée. Il en est bouleversé. Cet ouvrage en effet confirme à merveille ce qu'il tente de dire depuis longtemps. Ce texte était alors peu connu. Fort de son métier et grâce à son poste à Radio-Canada, Frédéric Back songe à transposer, par l'image et la musique, le récit du romancier lyrique afin de le faire connaître d'un plus large public.

Avec Hubert Tison, le producteur délégué de tous ses films d'animation, Frédéric Back étudie longuement toutes les possibilités de réalisation. Ils tentent d'éviter l'écueil du film documentaire. À un certain moment, il est question d'inclure des séquences de prises de vue réelles. Puis, ils décident de produire entièrement en animation pour sortir un peu de l'ordinaire et condenser l'histoire en une réalisation d'une demi-heure.

« Un dessin vaut mille mots », affirme le cinéaste. Il a voulu aller au-delà de l'illustration du récit, faire ressortir la pensée qui inspire le livre. « L'animation permet, même en étant réaliste, de créer une sensation un peu semblable à un rêve lointain qu'on se remémore. Même si elle est moins précise que la réalité immédiate, l'animation peut être suffisamment claire pour être transmissible et compréhensible aux autres. »

Est-il satisfait des résultats obtenus? « Oui, au-delà de mes espérances. Je ne pensais jamais que ça aurait reçu un accueil pareil. Surtout que ça déclencherait autant d'actions, parce que c'est ça l'important. » Ce grand humaniste a reçu énormément de témoignages de partout à travers le monde « de gens qui agissent discrètement pour le bien de tous, sans chercher la gloire ». Du même souffle, il s'empresse d'ajouter : « Mais je ne suis pas seul dans ce succès : si le film a rejoint autant de monde et fait naître beaucoup d'actions, c'est le fait que Radio-Canada a été de la partie. »

Sur cette lancée, malgré l'âge normal de la retraite bien sonnée, Frédéric Back décide de reprendre ses crayons et de s'attaquer à un autre cas urgent. Avant d'arrêter définitivement son choix sur le fleuve Saint-Laurent, sujet qui le préoccupe depuis une vingtaine d'années, plusieurs autres thèmes environnementalistes l'ont tenté.



« Mes tiroirs sont remplis de scénarios. J'avais plusieurs projets touchant l'environnement. Un assez léger et très simple, une sorte de poule aux œufs d'or. Un autre : Noé, en l'an 2000, qui essaie de sauver ce qui reste du monde animal. Les dernières bêtes sauvages sont rendues dans les zoos. Noé est obligé de les relâcher pour les sauver de l'inondation créée par l'effet de serre. Dans l'arche, les humains prolifèrent et finissent par manger les animaux. . . »

« En fait, un scénario qui correspond à une certaine réalité vécue à travers le monde entier : les gens accaparent l'espace, se nourrissent, détruisent et ne s'emparent même pas du territoire pour l'occuper à long terme. J'ai abandonné ce projet, car la fin, bien que logique, est démobilisatrice en un certain sens. »

Pourquoi donc avoir préféré le Saint-Laurent? Parce qu'en plus d'être une préoccupation depuis le début des années 1970, il touche les Québécois, les Canadiens et les Nord-Américains. Il rejoint même ce qui se passe sur d'autres continents. Aussi, parce qu'il contient tout un monde en soi et qu'il peut encore être sauvé; il faut donc mobiliser les gens.

Dans son prochain film, le cinéaste remontera l'histoire du fleuve jusqu'à cinq siècles passés. Dans quel but? Il veut raconter la vie, la vitalité et l'agonie du Saint-Laurent, puis, en filigrane, laisser transparaître les dangers d'une plus grande dégradation ainsi que les possibilités de régénération.

Pour ce faire, il racontera d'abord l'émerveillement des premiers navigateurs qui ont été éblouis par l'abondance des poissons, des mammifères et par la densité de la végétation. Puis, il illustrera les agressions et les ravages que la nature a subis, et il fera ressortir le potentiel à exploiter. Comme il se dit horrifié par les dégâts que les barrages hydroélectriques ont causés, nul doute que son film en montrera les effets. Les pétroliers devraient y faire mauvaise figure également.



Il entend personnifier le fleuve pour que les gens s'en sentent plus près. Le film sera agrémenté de textes anciens, tels des écrits de Cartier et de Champlain, ainsi que de musique traditionnelle. « Je tenterai de créer quelque chose qui soit émotivement mobilisant pour que les spectateurs se sentent intimement touchés. »

Sur le chapitre des appréhensions, les propos de l'artiste deviennent politiques dans le sens large du terme. « Le pire, ce sont les compromis. On s'empêtre dans les problèmes immédiats, les remèdes à court terme. On repousse toujours plus loin les solutions permanentes. On est aussi imprévoyant que les animaux, mais avec un pouvoir destructeur beaucoup plus puissant. . . »

« La façon de pêcher, maintenant, c'est une guerre d'extermination. On détruit à une cadence affolante les ressources

comme on a épuisé les forêts. Le rôle des forêts n'est plus du tout ce qu'il a été pendant des millions d'années. Et, les mers. . . On vit dans une société de gaspillage. Ces guerres contre la nature, il faut les arrêter. Par exemple, au lieu d'usines de pâtes et papiers, on devrait construire des usines de recyclage du papier. Ça procurerait autant d'emplois, et la nature en souffrirait moins. »

Autre sujet d'inquiétude : la non-application des règlements contre la pollution. Le doux Frédéric Back s'insurge : « Le nombre d'inspecteurs et de surveillants est trop limité. C'est à se demander parfois si les données recueillies servent à imposer des contrôles rigoureux, à conduire les pollueurs devant les tribunaux. Tous ces pollueurs sont des assassins. Ils tuent pour des milliers d'années à venir peut-être. »

Au nombre des pollueurs : les pétroliers qui circulent sans cloison étanche. « On prend beaucoup de mesures de sécurité pour les vols d'avions. Pendant ce temps, on laisse des milliers de pétroliers naviguer sur les mers en prenant des risques beaucoup plus graves pour l'environnement.



Des risques qui taxeront les générations futures. Il ne faudrait pas attendre que ça nous éclate sous le nez, à côté de chez soi, comme dans le cas des BPC. »

En parlant de la menace de l'effet de serre, le visage de Frédéric Back se rembrunit. « Tout le travail fait actuellement, on ne sait à quoi il sera bon. C'est très angoissant. Tous les milieux vont changer. Ce sont des cataclysmes prévisibles. Mais, dès qu'on en parle, les gens nous traitent de pessimistes. Pourtant, au contraire, c'est faire preuve d'optimisme : on agit, on se bat pour trouver des solutions. Si on était pessimiste, on irait comme bien d'autres se la couler douce en Floride et on se fouterait du reste du monde. »

L'espoir demeure tout de même. « Il vient surtout des groupes engagés qui font pression auprès de certaines autorités. Il dépend des sacrifices que les gens acceptent de faire. Ce n'est certes pas par l'augmentation soutenue des ventes d'automobiles et de la construction d'autoroutes. Ni par la suppression de moyens de transport en commun, ni par la hausse du prix du billet. La solution globale à long terme, en ce domaine, réside précisément dans l'amélioration des transports en commun.

Frédéric Back croit que des progrès se réaliseront grâce aux énergies déployées par les jeunes, les enseignants, les écologistes et tous ceux qui travaillent à la transformation et à l'évolution de la société. « Je me sens très près de tous les groupes écologiques. Les jeunes y consacrent leur temps, leur potentiel, leurs espérances alors qu'ils pourraient travailler pour une importante société. »

Quant aux gouvernements, souligne vigoureusement Frédéric Back, ils devraient comprendre que les groupes écologiques « qui ont l'air de les attaquer sont, en fait,

leurs meilleurs alliés. Ils sont les messagers des temps futurs qui avertissent de tout ce qui va devenir de plus en plus urgent, à mesure que le temps passe. Plus ces gens se font critiques, agressifs et mettent leur nez dans les problèmes, plus ils devraient être encouragés, soutenus et non évincés. On devrait leur faciliter la tâche, au lieu de les écarter. Ce n'est pas par plaisir qu'ils sont gêneurs, c'est parce qu'ils sentent l'urgence d'agir, d'intervenir. »

Et, sur le plan international, particulièrement auprès des pays du tiers monde, le Canada peut-il jouer un rôle? Oui, avant tout en prêchant par l'exemple : « C'est

« Si le Canada ne fait pas un effort sérieux, chez lui, comment voulez-vous que la situation change dans le monde, comment voulez-vous qu'il aille donner des directives aux autres? »

un devoir pour le Canada d'être à l'avant-garde dans tout ce qui touche l'environnement, parce que nous sommes un des rares pays à pouvoir se permettre ce luxe. Si le Canada ne fait pas un effort sérieux, chez lui, comment voulez-vous que la situation change dans le monde, comment voulez-vous qu'il aille donner des directives aux autres? »

Puis, quant aux habitudes quotidiennes, que peut faire le consommateur ordinaire? « Il faut suivre le conseil de Giono dans son analogie faite avec les grains semés en terre. Bons ou mauvais, tous nos gestes quotidiens sont des germes qui prennent une dimension insoupçonnée en fait. Avant chaque geste posé, il faudrait réfléchir deux fois aux conséquences. »

Certains signes, même petits, précurseurs d'un éveil réel, encouragent l'écologiste. Il mentionne la récente politique mise de l'avant par les caisses populaires Desjardins : l'introduction des incidences sur l'environnement comme un des critères d'acceptation ou de refus d'un prêt. L'éventualité de l'imposition d'une taxe fédérale spéciale pour résoudre les coûteux problèmes environnementaux au pays ajoute une autre lueur d'espoir. Frédéric Back verrait aussi d'un bon œil une taxation de l'essence qui compenserait une détaxation du transport en commun.

Le révolté pacifiste, par son œuvre et ses propos, confirme sa conviction que la bataille écologique se gagnera progressivement par des gestes réfléchis, positifs et constants.

Nul doute que le prochain film de Frédéric Back devant sortir d'ici trois ans saura, à nouveau, soulever l'admiration et stimuler les volontés à construire un monde meilleur.

Il importe de signaler que la muse de Frédéric Back est Ghylaine Paquin, sa femme et la mère de ses enfants. Merci à vous, Ghylaine. ■

Reine Degarie, journaliste pigiste à Ottawa.

© Éditions Gallimard, 1983, pour le titre

© Entreprises Radio-Canada, 1989, pour les illustrations de Frédéric Back



Des chasseurs sans scrupules



Certains mouflons d'Amérique, dans le parc national Jasper, sont suffisamment apprivoisés pour s'approcher des visiteurs en bordure de la route.

Par un matin d'automne en 1988, des gardiens du parc national du Gros-Morne, à Terre-Neuve, ont arrêté deux véhicules qui circulaient à différents endroits sur une route isolée et peu fréquentée. L'un des véhicules contenait deux orignaux fraîchement tués et débités; l'autre, une carabine et une hache. Les six occupants des véhicules ont été accusés de braconnage, mais ce n'était là que le début de la lutte qui s'engageait.

Afin de dresser un solide dossier d'accusation, les gardiens sont retournés sur les lieux du carnage pour trouver des preuves concrètes. On y a récupéré des cartouches vides et des sabots d'orignal. Un laboratoire de la GRC a attesté que la hache avait bien servi à débiter les deux orignaux. À la suite de cette enquête, les six hommes ont été reconnus coupables.

Les braconniers en quête de trophées constituent une menace particulière et croissante pour la faune des parcs nationaux.

Les braconniers des parcs nationaux sont en général bien équipés et bien organisés, et pour les arrêter il faut souvent recourir aux mêmes méthodes que celles utilisées pour les autres criminels d'expérience : détection, analyse en laboratoire, surveillance et même infiltration.

Au dire de John Steele, agent d'application réglementaire au Service canadien des parcs dans la région de l'Atlantique, jusqu'à tout récemment, la plupart des braconniers étaient appréhendés par hasard. « Il faut surprendre les braconniers dans les heures qui suivent le délit, explique-t-il. Dans les autres types de délit, la minorité des criminels est prise sur le fait et une majorité, à la suite d'une enquête ou du regroupement des données découlant



Un gardien examine les restes d'un orignal abattu par des braconniers dans le parc national Kouchibouguac.

des renseignements recueillis. C'est là la différence entre l'ancienne méthode et la nouvelle. »

En gros, deux types de braconniers hantent les parcs nationaux. Les premiers cherchent de la viande pour la consommer eux-mêmes ou pour la vendre, tandis que les seconds convoitent des trophées : panaches de wapiti, cornes de mouflon de Dall, cuir de grizzli. Parfois les animaux sont capturés vivants, comme le faucon pèlerin, qui est vendu à des fauconniers de l'Amérique du Nord et du Moyen-Orient. D'autres braconniers recherchent exclusivement certains organes, par exemple la vésicule biliaire d'ours, prisée dans certains marchés orientaux pour sa prétendue valeur médicinale.

Les braconniers en quête de trophées constituent une menace particulière et croissante pour la faune des parcs nationaux. Selon Duane Martin, agent d'application réglementaire du Service canadien des parcs dans la région de l'Ouest, ce type de braconnage est à la hausse. « Au



Canada comme aux États-Unis, les parcs nationaux deviennent l'ultime refuge de ces animaux, qui atteignent de grandes tailles en raison de la protection dont ils y bénéficient. Il est de plus en plus difficile de trouver leurs pareils ailleurs. » M. Martin souligne que la chasse légale de ces espèces constitue souvent une entreprise coûteuse et ardue, sans garantie de succès. Il peut être tentant pour un chasseur fanatique (et peu scrupuleux), qui est revenu bredouille de ses excursions pendant plusieurs années, de tenter sa chance dans un parc national.

La lutte contre les braconniers a connu un regain de vigueur en septembre 1988 avec l'adoption du projet de loi C-30, qui apportait des modifications très utiles à la Loi sur les parcs nationaux. L'une de celles-ci portait sur les amendes imposées pour le braconnage dans les parcs nationaux. L'ancienne amende maximale, établie en 1919, s'élevait à 500 dollars et ne suffisait évidemment pas à rebuter les braconniers d'aujourd'hui, dont certains sont prêts à payer jusqu'à 50 000 dollars pour avoir la chance de tuer un mouflon; c'est pourquoi on a fixé à 150 000 dollars l'amende maximale appliquée au braconnage des espèces menacées ou à trophée (dont le mouflon d'Amérique et le mouflon de Dall, le grizzli et l'ours blanc, la chèvre de montagne, le gerfaut et le faucon pèlerin).

Par ailleurs, le braconnage des espèces protégées comme le saumon de l'Atlantique, le bison, l'ours noir, le caribou, l'orignal, le wapiti, le cougar, le cerf de Virginie, le cerf mulet et le loup est maintenant punissable d'amendes pouvant atteindre 10 000 dollars. Outre les amendes, les nouvelles dispositions prévoient jusqu'à six mois d'emprisonnement pour le braconnage des espèces menacées, protégées ou à trophée.

En plus de prévoir des sanctions plus sévères, la loi accorde aux responsables des parcs les ressources nécessaires pour lutter contre les braconniers. Trois postes d'agents chargés de faire respecter la loi ont été créés à l'administration centrale du Service canadien des parcs à Hull, et les cinq régions du SCP (Atlantique, Québec,

Ontario, Prairies et Nord, Ouest) ont été dotées d'un poste analogue. En outre, une équipe antibraconnage spécialisée, chargée de faire enquête et d'éliminer le braconnage, est en voie d'être mise sur pied dans chaque région. Les gardiens seront dorénavant munis d'équipement spécial et, enfin, le Service canadien des parcs a conclu avec la GRC un accord officiel sur la lutte contre le braconnage.

Le Service canadien des parcs a conclu avec la GRC un accord officiel sur la lutte contre le braconnage.

Chaque région administrative est aux prises avec un type particulier de braconnage. Ainsi, dans l'Ouest, les parcs des montagnes Rocheuses — Banff, Jasper, Kootenay et Yoho — constituent le rendez-vous des chasseurs de trophées, qui y sont attirés pour la même raison que le grand public : beaucoup d'animaux se sont habitués à la présence des gens et sont peu farouches.

Dans l'Ouest, le cas de Michael Shipsey, un millionnaire américain fanatique de la chasse au gros gibier, constitue une des plus célèbres affaires de braconnage. En 1985, M. Shipsey avait retenu les services d'un guide de la Colombie-Britannique, William Rankins, pour qu'il l'amène dans les parcs nationaux Banff et Jasper, où ils ont abattu un wapiti et un énorme mouflon d'Amérique. Ce dernier était si peu sauvage que le guide Rankins l'avait photographié en train de renifler sa botte.



Un grizzli, dans le parc national des Glaciers.

William Rankins a déclaré fallacieusement que les animaux avaient été tués dans son territoire, et son client s'en est retourné aux États-Unis avec ses trophées. Cependant, des gardiens de Banff et de Jasper ont découvert les carcasses décapitées et, de concert avec des agents de la faune de la Colombie-Britannique et des États-Unis, ils ont fini par retracer les coupables, notamment grâce au précieux concours d'un laboratoire judiciaire de Sacramento (Californie) qui a prouvé que la bête abattue par Shipsey et l'animal photographié en gros plan par son guide ne faisaient qu'un.

En conclusion, Michael Shipsey a été reconnu coupable aux États-Unis de possession et de transport de gibier illégalement abattu, et condamné en tout à 14 000 dollars US d'amendes et à une peine d'emprisonnement de quarante jours, assortie de cinq années de probation. Ici au pays, le guide Rankins a été condamné à 5 000 dollars d'amende plus soixante-quinze jours en prison et, ultime sanction, il a perdu son permis de guide.



Comme l'illustre cette triste affaire, le braconnage au gros gibier peut être une opération extrêmement bien organisée. « Il ne s'agit pas seulement d'opportunistes qui chassent le mouflon depuis des années et ne peuvent se retenir quand ils en aperçoivent un dans un parc national », affirme Duane Martin. De nombreuses opérations de braconnage sont conclues lors d'expositions de chasse et de pêche, un peu partout en Amérique du Nord, où se côtoient chasseurs, guides et pourvoyeurs, véreux ou honnêtes.

« Dans certains milieux, indique M. Martin, il vous suffit de rencontrer la bonne personne, qui vous montrera un album contenant diverses photos de mouflons : mouflons d'Amérique, mouflons du désert ou mouflons de Dall. Vous choisissez la tête qui vous plaît, et ces individus vous amèneront sur place abattre votre mouflon, ou encore ils vous fourniront eux-mêmes la tête. »

À mesure que le braconnage devient une entreprise de plus en plus organisée, l'infiltration s'avère un outil d'une efficacité croissante pour recueillir des preuves en vue de poursuites judiciaires. Selon un responsable : « Les méthodes de lutte ouverte ont leurs limites. Un groupe de braconniers très bien organisé peut opérer à notre insu, et nous pouvons au mieux espérer couper quelques tentacules, sans jamais atteindre le cœur. Mais l'infiltration du groupe vous permet de recueillir d'excellentes preuves. Les informations ainsi obtenues sont de loin supérieures; il est possible d'établir un dossier d'accusation très solide; et l'effet dissuasif est beaucoup plus efficace. »

Dans le Nord, les grandes réserves foncières à vocation de parc, comme Kluane et le parc national du Nord-du-Yukon, sont aussi la cible des chasseurs de trophées.

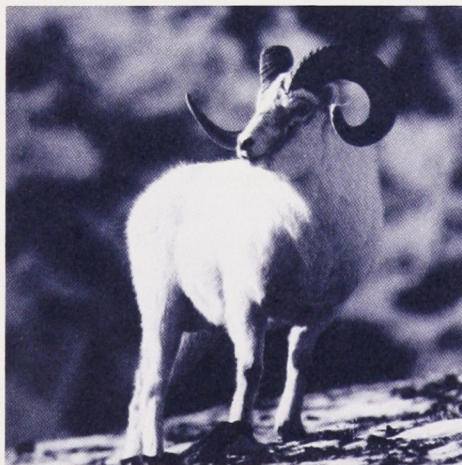
Dans ces parcs, les gardiens – tout comme les braconniers – savent généralement où se tiennent les animaux lors de telle ou telle période de l'année, mais ces réserves couvrent un territoire si immense et si reculé qu'il est extrêmement difficile d'y exercer une surveillance.

Au parc national du Gros-Morne, le problème ne vient pas des chasseurs de trophées, mais des braconniers qui chassent pour la viande. Gros-Morne a le douteux honneur d'être le parc le plus touché par ce type de braconnage. Le problème réside en partie dans le fait que la population locale ne voit pas le braconnage d'un aussi mauvais œil qu'ailleurs. C'est une façon acceptée et relativement facile de se faire un revenu d'appoint. « Un braconnier peut sortir de chez lui le soir, abattre un orignal en moins de deux heures sans grand risque et le vendre sur place pour 400 à 600 dollars, fait remarquer un employé du parc. La nature humaine étant ce qu'elle est, ce phénomène se poursuivra, surtout quand il est

peu sujet à la réprobation publique, comme dans ce cas-ci. »

La raréfaction progressive des animaux sauvages dans le reste du monde ne fera qu'empirer le problème du braconnage dans les parcs nationaux canadiens. Pour l'instant, les nouvelles mesures prévues par la Loi sur les parcs nationaux constituent un bon point de départ. D'indiquer Claude Scott, responsable des services d'application réglementaire à l'administration centrale du Service canadien des parcs : « De plus en plus de contrevenants constatent l'effet des nouvelles dispositions. En principe, les opportunistes craignent de se rendre dans les parcs, car ils savent à quelles amendes et à quelles peines de prison ils s'exposent. »

Toutefois, les peines n'arrivent pas encore à dissuader les groupes bien organisés qui sont à l'affût de trophée ou de viande pour le profit. « Une application de la loi à la fois spécialisée et consciencieuse sera sans doute à l'ordre du jour, d'affirmer Claude Scott. Certains gardiens auront à consacrer leur énergie à arrêter les braconniers, tandis qu'il incombera à d'autres d'accomplir les tâches habituelles de la gestion des ressources. La formation et la vigilance du Service canadien des parcs sont essentielles pour résoudre ce problème de plus en plus aigu. » ■



Un mouflon de Dall dans la réserve du parc national Kluane.



Publications

La faune : un capital à préserver contre la prédation humaine

Pourquoi les oiseaux migrateurs volent-ils jusqu'aux contrées du Nord pour pondre leurs œufs et élever leurs petits? Quels effets les barrages hydroélectriques ont-ils sur la reproduction des poissons du Saint-Laurent? Les politiciens sont-ils conscients d'être des « facteurs écologiques »?

Ces diverses questions et bien d'autres trouvent des réponses détaillées dans un livre coiffé d'un titre frappant : *Des animaux malades de l'homme?*

L'auteur, Claude Villeneuve, biologiste et professeur au cégep de Saint-Félicien, entraîne son lecteur dans l'histoire globale des relations entre la vie animale et son environnement, dans un monde dévasté par l'inconscience et même par la rapacité des humains.

Le texte très accessible captive autant l'initié que l'amateur de la faune. L'auteur destine son livre aux gens désireux de comprendre l'évolution des ressources fauniques et la portée des gestes individuels ou collectifs en matière d'environnement. Bien que le livre traite précisément de la faune québécoise, il comporte une dimension quasi universelle.

Dès l'avant-propos, Claude Villeneuve pose une question percutante, à savoir s'il existe encore « des endroits au Québec où les animaux sauvages risquent très peu de voir leurs chances de survie hypothéquées par une intervention humaine ». Et, il conclut en souhaitant que les humains de l'an 2001 sachent protéger les ressources fauniques, les utiliser rationnellement en respectant et en assurant leur survie et celle de leur environnement. . . . pourvu que, entre-temps, nous ayons veillé à ce qu'il leur reste une faune à protéger et à admirer.

Après une introduction à l'écologie du Québec, l'auteur aborde trois grands secteurs : le Québec maritime, les eaux douces et la faune terrestre. Pour chaque groupe et chaque espèce animale, il présente un historique suivi de descriptions sur leurs écologies respectives.

L'auteur se révèle très rigoureux dans ses exposés, et l'extrait suivant sur la chasse aux phoques témoigne de son

ardeur et de son engagement politique :

« L'homme a une drôle de conception du sort réservé aux animaux. Pendant qu'on torture des êtres humains au Salvador ou ailleurs, qu'on détruit systématiquement des espèces qu'on considère comme inesthétiques ou inutiles, qu'on gaspille à tout jamais des environnements à caractère unique et qu'on acidifie à toute allure les lacs du Québec, l'opinion publique s'émeut des souffrances causées à une espèce écologique importante certes, mais dont la protection est adéquatement assurée par les gouvernements. »

Voulant donner une vision globale de la faune du Québec, d'où l'originalité de son œuvre, Claude Villeneuve intègre quelques questions résultant de l'interaction faune-politique. Il s'explique : « Le pouvoir décisionnel, donc le pouvoir tout court, en ce qui concerne l'application ou la mise en vigueur d'une politique touchant la faune et l'environnement, appartient aux politiciens. Aux ministres responsables du dossier d'abord, mais aussi au cabinet tout entier. Les politiciens en général, poursuit-il, ont une influence si importante sur la faune et sur la qualité du milieu qu'ils peuvent être qualifiés de facteurs écologiques. »

Le biologiste sait aussi reconnaître certains efforts gouvernementaux, tels que, en 1978, la déprivatisation des clubs au Québec et la création de zones d'exploitation contrôlée. Grâce à ces initiatives, « il sera possible dans les années 1990-2000 de réaliser l'exploitation la plus logique possible des ressources fauniques du Québec. À la base du succès d'une opération de cette envergure, il y a un prérequis absolu, l'éducation et la prise de conscience de l'utilisateur. »

Outil d'information et de sensibilisation des plus utiles, le livre de Claude Villeneuve permettra, espérons-le, aux futures générations de jouir de la faune ailleurs que dans les aquariums et les zoos. ■

Des animaux malades de l'homme? est publié par les Presses de l'Université du Québec (14,95 dollars).

Compte rendu de Reine Degarie, journaliste pigiste à Ottawa.

L'homme et son environnement

Une nouvelle publication, produite par les Entreprises Radio-Canada, propose la transcription de cinq émissions d'une heure sur l'écologie. Quatorze invités reconnus confient à l'animateur Louis-Paul Allard leur analyse de la situation environnementale au Québec et en Amérique du Nord. Entre autres, vous pourrez lire les propos de Bernard Lamarre, du Groupe Lavalin, de Clifford Lincoln, alors ministre de l'Environnement du Québec, et de Michael Faostat, du Conseil exécutif de la ville de Montréal. Pierre Dansereau signe la préface. ■

En vente aux Entreprises Radio-Canada (10 dollars).

La nature aux abois : les espèces menacées de disparition au Canada



Parrainé par Environnement Canada et par l'Union québécoise pour la conservation de la nature. ■

Ce livre relié, comportant 80 illustrations en couleurs, sera publié par les Éditions Broquet en février prochain (29,95 dollars).

On the Brink: Endangered Species in Canada est présentement en vente en librairie.



